ANTEO

FABRICANT
MATÉRIEL BÂTIMENT & TP

Groupe hp expansion

ANTEO
2012

innovation
ANTEO
exclusivité

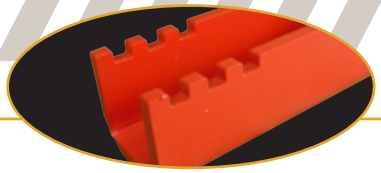

Accroche en sous-face de dalle :

Tous nos pince-dalles sont équipés d'un système anti glisse en sous-face de dalle.

99P

Pince dalle à planche ECO peint

Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm — Réf. : 99P
Hauteur : 1 m
Poids : 5,10 kg

100P

101E

Pince dalle standard Répond aux exigences **EN13374 classe A**

Pince dalle à planche peint — Réf. : 100P
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1 m
Poids : 5,50 kg

Pince dalle à planche électrozingué — Réf. : 100E
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1 m
Poids : 5,50 kg

Pince dalle à bloqueur peint — Réf. : 101P
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1,07 m
Poids : 5,90 kg

Pince dalle à bloqueur électrozingué — Réf. : 101E
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1,07 m
Poids : 5,90 kg

200P

201E

Pince dalle réversible Répond aux exigences **EN13374 classe A**

Pince dalle à planche peint — Réf. : 200P
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1,10 m
Poids : 6,40 kg

Pince dalle à planche électrozingué — Réf. : 200E
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1,10 m
Poids : 6,40 kg

Pince dalle à bloqueur peint — Réf. : 201P
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1,10 m
Poids : 6,80 kg

Pince dalle à bloqueur électrozingué — Réf. : 201E
Ouverture maxi pour serrage de dalle : 50 cm
Hauteur : 1,10 m
Poids : 6,80 kg

Palettisation :

Tous nos pince-dalles, potelets et barrières de chantier sont livrés palettisés avec un système de portique pour la sécurité de vos stockages.

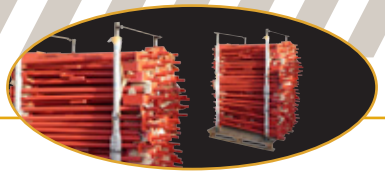

innovation ANTEO exclusivité

Potelet ø 25 mm

Répond aux exigences **EN13374 classe A**

Potelet à planche peint Réf. : 106P
Potelet à bloqueur peint Réf. : 108P

Potelet à planche galva Réf. : 106G
Potelet à bloqueur galva Réf. : 108G

Hauteur : 1,10 m
Poids : 3,30 kg (planche)
3,80 kg (bloqueur)

108P

Potelet ø 40 mm

Répond aux exigences **EN13374 classe A**

Potelet à planche peint Réf. : 105P
Potelet à bloqueur peint Réf. : 107P

Potelet à planche galva Réf. : 105G
Potelet à bloqueur galva Réf. : 107G

Hauteur : 1,10 m
Poids : 3,10 kg (planche)
3,60 kg (bloqueur)

105G

Piquet d'implantation peint

ø 20 mm plein
Hauteur : 1,5 m
Poids : 4,25 kg (simple coulisseau)
Poids : 4,90 kg (double coulisseau)

Réf. piquet simple : 5800
Réf. piquet double : 5900

5800

U de coffrage fixe

U de coffrage peint Réf. : 5600
Banche de 27 mm
Poids : 2,50 kg

U de coffrage électrozingué Réf. : 5600E
Banche de 27 mm
Poids : 2,50 kg

5600

5600E

U de coffrage réglable

innovation ANTEO exclusivité

U de coffrage peint Réf. : 5700
Banche de 27 mm et de 30 mm
Poids : 3,40 kg

U de coffrage électrozingué Réf. : 5700E
Banche de 27 mm et de 30 mm
Poids : 3,40 kg

5700

Garde-corps de toiture

Répond aux exigences **EN13374 classe B**

Garde-corps bas de pente réglable, galva Réf. : 300G

à planche

Poids : 6,30 kg

Patte pour garde-corps de toiture

335 mm galva Réf. : 311G

600 mm galva Réf. : 312G

Bac à béton

Cadre de renfort, grande résistance.

Peut-être manipulé par transpalettes.

Anneaux de levage pour basculement, facilitant le nettoyage.

EI500

Capadité: 360 litres Réf. : EI360

Poids : 46 kg

Capadité: 500 litres Réf. : EI500

Poids : 56 kg

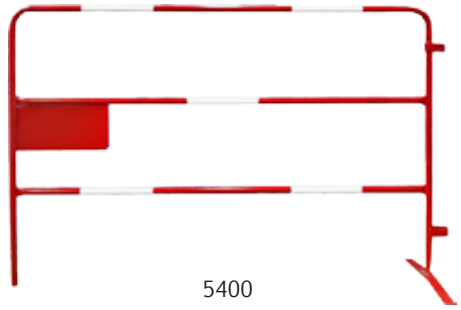
5400

Barrière de chantier ø 25 mm

Dimension : 1,50 m x Hauteur 1 m Réf. : 5400

Possibilité de personnalisation laser et couleur

Poids : 6,10 kg

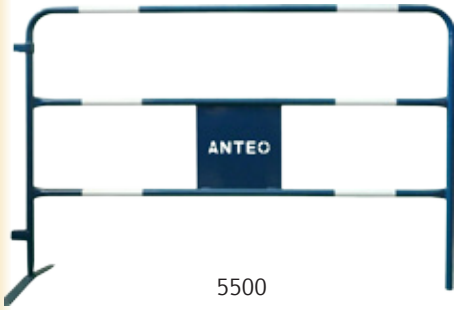

5500

Barrière de chantier ø 28 mm

Dimension : 1,50 m x Hauteur 1 m Réf. : 5500

Possibilité de personnalisation laser et couleur

Poids : 6,7 kg

ANTRACK :
accès chantier, camions et engins

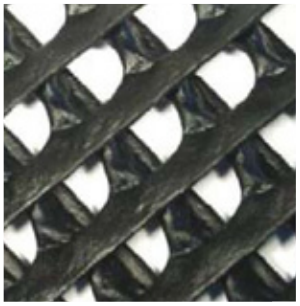

Réf. : ANTRACK

Panneaux de grille extrudée en polyéthylène à haute densité, HDPE utilisés pour protéger les zones vertes des dommages provoqués par le passage de poids lourds ou de véhicules de chantier. Ils évitent aux véhicules de s'enliser et de faire des ornières.

AVANTAGES :
- Résistance mécanique élevée, tant à la traction et qu'à la compression,
- Réutilisable
- Facile à installer

APPLICATIONS :
- Zones de passage pour véhicules lourds
- Zones boueuses (application d'un bidim en sous-couche)
- Accès chantier

Dimensions : 1,20 x 2,05 m
Poids supporté : 15 T/m²
Poids de la plaque : 9,9 kg
Couleur : Noir

ANTAM :
protection des sols, parking végétal, accès chantier véhicules légers

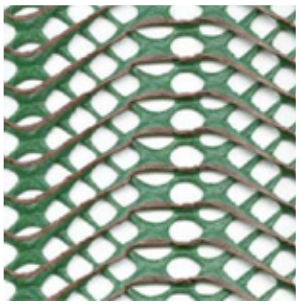

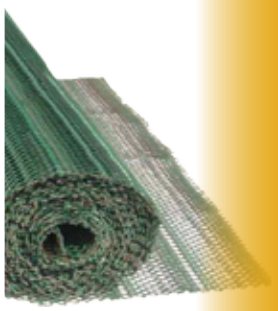

Réf. 1 m x 20 m : 1A090471
Réf. 2 m x 20 m : 1A090471

ANTAM est une grille de nouvelle génération pour le renfort de chemins et parkings tant pour des applications définitives que temporaires. Elle s'utilise dans le cas de passages et de stationnement sur des espaces verts de piétons, voitures, camionnettes, petits engins de chantier.
Elle est obtenue par la co-extrusion de deux matériaux :
- HDPE pour lui conférer sa structure
- EVA pour augmenter la résistance au glissement des véhicules en développant la traction.

Une excellente planéité et une grande souplesse du produit facilitent la pose.
Ce produit garantit une inertie complète contre les substances chimiques, les engrais et l'imprégnation par les micro-organismes et les bactéries

AVANTAGES :
- Protège l'herbe
- Réduit la formation d'ornières
- Impact esthétique excellent
- Pose rapide appréciable dans le cas de grandes surfaces
- Réutilisable

APPLICATIONS :
- Renfort des parkings végétal.
- Accès aux chantiers sans créer d'ornières : idéal pour paysagistes.

Poids supporté : 5 T/m²
Rouleau 1 x 20 m
Rouleau 2 x 20 m
Couleur : Vert/Brun

ANTEPI : Epingle de pose pour ANTRACK et ANTAM

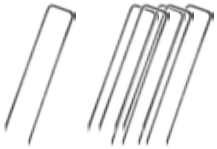

Longueur 30 cm
Vendues par lot de 100 pièces

Réf. : ANTEPI

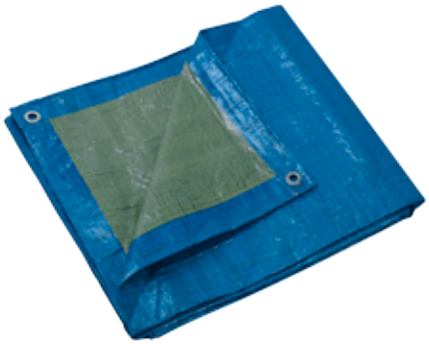

Bâche légère 80 gr/m²

Imperméable et imputrescible, elle convient à tout type de protection : jardin, bricolage, véhicule, industrie, agriculture…
Bâche en polyéthylène traitée anti-UV.
Œillets aluminium tous les 1 m.
Maillage: 8 x 8 cm².

Bâche : 2 x 3 m Réf. : BP08002X03
Bâche : 4 x 5 m Réf. : BP08004X05
Bâche : 5 x 8 m Réf. : BP08005X08

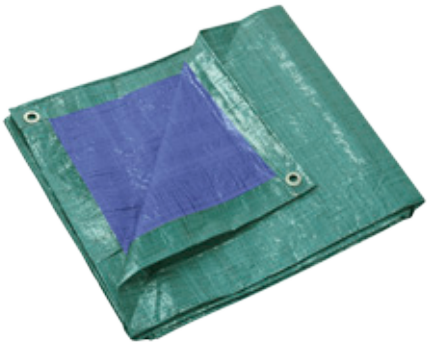

Bâche renforcée 140 gr/m²

Imperméable et imputrescible pour protéger murs, sols, machines et matériaux des intempéries ou des dégradations accidentelles.
Sa grande résistance au déchirement convient parfaitement pour des usages professionnelles dans l'industrie, l'agriculture, le bâtiment.
Bâche en polyéthylène traitée anti-UV.
Œillets aluminium tous les 1 m.
Maillage 12 x 12/cm².

Bâche : 2 x 3 m Réf. : BP14002X03
Bâche : 4 x 5 m Réf. : BP14004X05
Bâche : 5 x 8 m Réf. : BP14005X08
Bâche : 6 x 10 m Réf. : BP14006X10

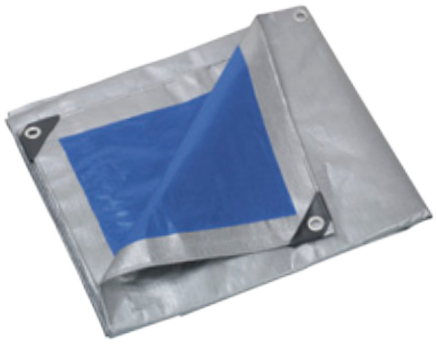

Bâche professionnelle 250 gr/m²

Idéale pour protéger les bâtiments, toitures, sols, engins de chantier, machines agricoles, matériaux. Bâche professionnelle imperméable et imputrescible en polyéthylène traitée anti-UV.
Coins avec renforts en plastique et ourlets renforcés.
Œillets aluminium tous les 50 cm.
Maillage 16 x 16/cm².

Bâche : 2 x 3 m Réf. : BP25002X03
Bâche : 4 x 5 m Réf. : BP25004X05
Bâche : 5 x 8 m Réf. : BP25005X08
Bâche : 6 x 10 m Réf. : BP25006X10

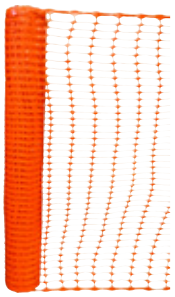

Barrière de balisage ultra resistante

Barrière balisage maille orange Réf. : OP-BBORANGE05
100% polypropylène.
Résistance : 2,5 kN/m
Dimension maille : 75 X 22 mm
Rouleau de 50 m
Hauteur : 1 m
Poids du rouleau : 2,50 kg

Filet d'échaffaudage 55 gr/m²

Filet maille tricotée vert. Traitement anti UV. Réf. : OP-FP001
Diamètre mono filament 0.23 mm
Résistance par m² en kg 350 Lisières renforcées.
Dimension : 3 m x 20 m.

Ruban de signalisation

Délimitation et sécurisation de chantiers.
Imprimé rouge et blanc 2 faces. Rouleau de 50mm x 100 m.

Indéchirable Réf. : OP-RS
Standard Réf. : OP-RSS

Echelle télescopique EN131

Echelles télescopiques à déploiement partiel ou total.
Idéale pour toute intervention à l'extérieur comme à l'intérieur.
Barreaux rectangulaires en aluminium avec rainurage antidérapant.
Montants cylindriques coulissants en aluminium avec verrouillage automatique de sécurité sur chaque section.
2 leviers de dévérouillage pour chaque section.
Jeu de cales à clipser pour éviter tous risques pour les mains.
Encombrement réduit et légèreté facilitent transport et rangement.
Garantie : 1 an.

Réglable de. 76 à 205 cm Réf. : PRET07
Réglable de. 82 à 263 cm Réf. : PRET09
Réglable de. 88 à 320 cm Réf. : PRET11
Réglable de. 95 à 380 cm Réf. : PRET13

Lunettes Viper EN166 / CE

Branches : Nylon Réf. : OP-VIPCI
Oculaires : PC – 2,12 mm – Galbe 8
Poids : 25 g
Branches étirables. Traitements anti-rayures, anti-buée, anti-statique.
Protection supérieure.

Lunettes contour EN166 / CE

Branches : Nylon + TPE
Oculaires : PC – 2,2 mm – Galbe 8
Poids : 21 g
Branches anti-glisse. Traitements anti-rayures. Anti-buée, anti-statique. Nez anti-glisse.

Incolore Réf. : OP-CONTPSI
Fumée Réf. : OP-CONTPSF

Lunette Silium EN166 / CE

Branches : laiton + TPR + TPE
Oculaires : PC – 2,3 mm – galbe 7
Poids : 34 g
Branches Flex 160%. Traitements anti-rayures, anti-buée, anti-statique, plaquette anti-glisse réglable. Branches tipgrip anti-glisse.

Incolore Réf. : OP-SILPSI
Fumée Réf. : OP-SILPSF

ANTEO

FABRICANT DE PRODUITS DE SÉCURITÉ

Parce que la sécurité est une affaire de spécialiste.

36, rue Dorian - 42190 Charlieu
tél. 04 77 69 36 06
Fax 04 77 60 17 22
email : commercial.anteo@orange.fr

Photos non contractuelles. ANTÉO se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications nécessaires afin d'améliorer sans cesse ses produits.

Conditions Générales de Vente

1 – Propositions commerciales : Tous les renseignements portés sur les catalogues, tarifs et publications n'engagent pas ANTEO qui se réserve le droit d'y apporter à tout moment toutes modifications. Toute description d'article, délai de livraison, sur les différents produits proposés dans les offres commerciales sont donnés sans engagement général. ANTEO n'est pas responsable en cas de rupture éventuelle d'un article ou un retard ou avarie lors de la livraison.
Les tarifs proposés sont suivis par rapport au taux du cuivre (articles électriques). Pour tous les produits proposés au catalogue, des modifications peuvent intervenir sans préavis en cas de variation soudaine des prix des fournisseurs.

2 - Commandes : Les commandes sont acceptées par tout moyen à votre convenance.
Les commandes téléphoniques seront obligatoirement confirmées par courrier ou fax signées par le client. ANTEO retourne systématiquement un accusé de réception de la commande valorisé par fax ou mail. Ce document constitue le contrat commercial entre le client et ANTEO.
ANTEO se réserve le droit de refuser une commande si les termes ne sont pas compatibles avec l'analyse de la situation du client. Le Client s'engage à faire parvenir à ANTEO toute évolution de sa situation financière ou juridique dans les meilleurs délais. Cette évolution peut être de nature à nous fonder à réclamer au client le paiement au comptant ou avant livraison de la marchandise. La propriété du matériel ou produit ne sera transférée au client qu'après règlement complet et définitif à la Société. En vertu de la loi Dubanchet du 12 mai 1980, il est expressément convenu que les biens vendus restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix. En conséquence, la Société pourra en demander la restitution soit par lettre recommandée soit par sommation d'huissier.

3 – Conditions de règlement : Les conditions de règlement sont définies à l'ouverture du compte, selon la fiche renseignée, tamponnée et signée de la part du client. La devise en vigueur est l'Euro.
En cas de retard de paiement, ANTEO se réserve le droit d'exiger le paiement de la totalité des sommes dues. Le montant des intérêts de retard sera calculé sur la base de 3 fois le taux de l'intérêt légal. Les contestations relatives aux factures ne seront admises que si nous en sommes informés dans un délai de 15 jours suivant la date d'émission de la facture. Le client ne peut en aucun cas prétendre opérer compensation ou retenir ses paiements en prétextant l'inexécution par ANTEO de ses obligations.

4 – Annulation de commande : Toute annulation de commande pour quelque motif que ce soit rendra le client dans l'obligation de régler à ANTEO 10% du montant de ladite commande. Cette annulation devra être confirmée par écrit par le client et un retour écrit confirmé sera aussi effectué par ANTEO.
En cas d'événement modifiant de façon essentielle les données du contrat, le contenu de la livraison ou les tarifs de ANTEO, , ou en cas d'impossibilité d'exécution, le contrat pourra être annulé par ANTEO, à condition d'en informer le client, et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée.

5 – Prix : Le prix à payer par le client est celui fixé au moment de la commande. Les tarifs publics en vigueur sont envoyés chaque trimestre à tous les clients.
Sur les produits électriques, les tarifs sont faits en fonction du taux du cuivre, ANTEO se réserve le droit de revoir ses prix à n'importe quel moment selon l'évolution du cours du cuivre.

6 – Transports : Les transports aller et retour sont à la charge et aux risques des clients. Notre société ne pourra assumer aucune responsabilité pour avarie, casse ou perte pendant le transport.
A la demande du client, ANTEO peut assurer le transport des marchandises objet dans des conditions particulières à définir.

7 – Réception des marchandises : Lors de la réception des marchandises objet du contrat commercial, le client doit vérifier la conformité des marchandises ainsi que leur bon état. Toutes les réclamations concernant la non-conformité ou le mauvais état ne sont valables que si elles sont formulées par écrit, avec précision et sous 48 heures ouvrables, à la fois sur le bon émargé du transporteur qu'auprès de ANTEO.
La société cliente doit accepter les marchandises qui présenteraient des vices peu importants et ne remettant pas en cause leur fonctionnement dans les conditions normales de sécurité. Aucun retour ne sera accepté sans accord de la part de ANTEO.

8 – Garantie Pendant une durée de 1 an à compter du départ de la marchandise de nos entrepôts, nous garantissons l'échange ou la remise en état des pièces entrant dans la composition de nos matériels. La main d'œuvre de remis en état reste dans tous les cas à la charge du client. La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces hors service par suite de défauts ou vices cachés préexistant à la livraison. La garantie ne s'applique pas au remplacement ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale de la marchandise, du non –respect des instructions d'utilisation, des dégradations dues à un défaut d'entretien ou à une utilisation incorrecte.
Cette garantie ne prend pas en compte d'éventuelles indemnités pour tout motif comme la non utilisation du matériel.

9 – Propriété industrielle : Les plans, études, projets, mode d'emploi ou démontage, photographies, documents techniques ou commerciaux de notre société restent notre propriété. Les sociétés clientes s'interdisent de les communiquer à quiconque sans notre accord écrit.

10 - Juridiction compétente : Le tribunal de Commerce de Roanne sera le seul compétent pour tout litige qui pourrait survenir à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

© francegraphic.com - sous réserve d'erreur typographique - 3765511